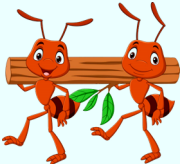
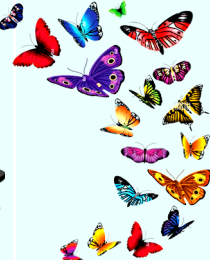


"Sous l'océan"

LUNDI 07/04	MARDI 08/04	MERCREDI 09/04	JEUDI 10/04	VENDREDI 11/04
« Ariel veut partir là-bas » (Déco de Salle)	« Polochon s'emmêle les nageoires » (Activité)	« Ursula , la sorcière des mers » (Grand jeu)	« Sébastien ,le virtuose des profondeurs » (Activité et jeu)	« Le bal du roi Triton » (Piscine et fête)
				

Le bébéte Show

LUNDI 14/04	MARDI 15/04	MERCREDI 16/04	JEUDI 17/04	VENDREDI 18/04
« Soleil levé ,les fourmis en activité » (Déco de salle)	« Bzzzz - les p'tites abeilles » (Activité)	« Tournicotti, tournicoton vers de terre et limaçons » (Spectacle)	« L'attaque des coccis ! Pucerons à vos maisons » (Grand jeu)	« La che-che nille » (Fête)
				

VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Mr / Mme : _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville : _____

Tél: _____

Mail: _____

Inscrit mon (mes) enfant (s) :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Garderie et Repas			
Jours	7h30-8h45	12h-13h30	17h15-18h
Lundi 07	☐	☐	☐
Mardi 08	☐	☐	☐
Mercredi 09	☐	☐	☐
Jeudi 10	☐	☐	☐
Vendredi 11	☐	PIQUE NIQUE	☐
Lundi 14	☐	☐	☐
Mardi 15	☐	☐	☐
Mercredi 16	☐	PIQUE NIQUE	☐
Jeudi 17	☐	☐	☐
Vendredi 18	☐	☐	☐

Nombre d'enfants inscrits: _____

Total à payer: _____

Mode de règlement : _____

Attention ! 4 jours minimum de présence consécutifs pour le remboursement des ATL.

Date : _____

Signature des parents

ATTENTION

Tout parent s'engage à respecter l'inscription de son enfant.

En cas d'absence:

-En cas de non respect de l'inscription, de votre enfant, il vous sera facturé une demi période sous forme d'Arrhes .

Bulletin d'inscription

A remettre pendant les permanences (voir au dos)

Semaine à cocher

☐ Du 07/04/ 25 au 11/04/25

☐ Du 14/04/ 25 au 18/04/25

Au fait l'AMI qu'est-ce que c'est ?



TARIFS 2025						Possibilités de règlement par :
Forfait semaine						Chèques, libellés à l'ordre de l' AMI
Repas traiteur facultatif 4.30€						Espèces
Nombre d'enfants		QF<617		QF>617		ATL CAF (4 jours minimum de présence)
		Accueil 8h45-17h15	Complément d'accueil L'unité	Accueil 8h45-17h15	Complément d'accueil L'unité	ANCV, CESU,
Intérieur	1er enfant	25.00€	0.95€	33.00€	1€	MSA
	A partir du 2ème enfant	21.00€	0.95€	29.00€	1€	<u>Également,</u> Possibilités de règlements en plusieurs mensualités (voir plan d'échelonnement avec les directions) <u>Attention !</u> Pour les paiements sans échelonnement le séjour doit être réglé avant le début de l'accueil <u>En cas d'absence:</u> -La facture ne s'appliquera pas <u>uniquement</u> à partir de 3 jours d'absence <u>et</u> sur présentation d'un certificat médical. Sans justificatif d'absence, la totalité de la facture sera réglée.
Extérieurs Scolarisés	1er enfant	32.50€	0.95€	42.90€	1€	
	A partir du 2ème enfant	27.30€	0.95€	37.70€	1€	
Extérieurs	1er enfant	42.25€	0.95€	55.77€	1€	
	A partir du 2ème enfant	35.49€	0.95€	48.10€	1€	
<u>Attention, il faut ajouter 50% pour les enfants extérieurs à la commune sur le tarif du complément d'accueil</u>						



De 3 ans à 12 ans "Inscriptions"

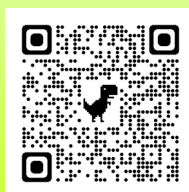
Permanences d'inscriptions :

Le Mardi 11 et jeudi 13 Mars de
16h30 à 18h à l'école Joël COUVREUR
Le samedi 15 Mars de 10h à 12h à la mairie.

Coordonnées de la direction :

Téléphone : 07/67/93/68/09

Mail: ami.feuchy@orange.fr



Association agréée SDJES

